



Le Lien SOLIDAIRE

édité par le syndicat CGT des retraité-e-s des Organismes Sociaux de la Vienne

Bulletin N° 8
Décembre 2023

SOMMAIRE

Edito

Toute honte bue
Rester mobilisé-e-s pour ne rien lâcher

Page 2

Étranges étrangers
Violences d'extrême-droite à Poitiers

LE LIVRET A au service des entreprises de défense !

Page3

NON à l'augmentation des factures d'ENERGIE en 2024 !
Consommation alimentaire
Augmenter le Smic,
La lutte paie

Page 4

DOSSIER : Le gouvernement affirme être pour le dialogue social, VRAIEMENT ?

Page 5

Lectures

Toute honte bue. La Macronie a réussi à faire passer, après un pitoyable spectacle parlementaire, un accord avec Les Républicains soutenu par le RN, instaurant sans sourciller des mesures les plus xénophobes qui font jubiler l'extrême droite porteuse historique de ces mesures les plus rances.

Comme la CGT, les associations humanitaires, de nombreuses organisations syndicales et politiques dénoncent ce vote de la honte et se mobilise pour empêcher la parution des décrets d'application de cette loi abjecte et refuser d'appliquer ces mesures en particulier dans les départements. Déjà mercredi près de 300 personnes ont manifesté spontanément devant la Préfecture.

Rester mobilisé-e-s pour ne rien lâcher

En cette fin d'année, traditionnelle période de vœux, il est triste de constater que le monde est plongé dans la tourmente, les défis mondiaux sont multiples.

Aussi le vœu le plus urgent pour notre syndicat est que cessent les trop nombreux conflits armés qui sévissent dans divers continents et qui ont des conséquences dévastatrices sur les populations.

En plus des massacres humains, ces conflits armés engendrent une explosion des dépenses militaires, alors que la pauvreté dans le monde progresse. Dans notre propre pays, le gouvernement va même jusqu'à piocher dans les encours du livret A, pour financer les dites dépenses militaires.

Aujourd'hui trop de salarié-e-s n'arrivent pas à vivre de leur travail. Quant aux ménages et aux retraité-e-s de plus en plus nombreu-ses, ils peinent à assurer leur fin de mois. Et ce n'est pas les multiples hausses annoncées pour l'année prochaine qui laissent entrevoir une embellie au niveau des dépenses.

Aussi nous formulerons un autre vœu, celui de voir urgemment augmenter les salaires et les pensions, mais pour cela nous ne sommes pas naïfs, il faudra en passer par l'action collective seule capable de faire bouger le gouvernement et le patronat.

Car quoi qu'en disent certains esprits chagrins, la lutte paie encore, de nombreux conflits en 2023 ont eu des issues positives pour les salariés.

A nous de redonner confiance, à tous ceux qui doutent, pour cela construisons des revendications, toujours mieux en phase avec les aspirations des salariés et des retraités, continuons le renforcement du SROS 86 et de toute la Cgt pour élever le rapport de force qui nous permettra de GAGNER du PROGES SOCIAL.

Ce LIEN SOLIDAIRE étant le dernier de cette année, j'en profite au nom de notre syndicat pour souhaiter à chacune et chacun de nos lecteurs la meilleure année 2024 possible et surtout une BONNE SANTE pour affronter les nombreux défis qui nous attendent.

Jack BOUGOUIN Secrétaire SROS 86

Édito

organismes sociaux



ufros

la
cgt

A noter sur
vos agendas

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de notre syndicat SROS 86**

Judi 1er Février 2024 à 10h

Au restaurant l'Auberge à Migné-Auxances



Étranges étrangers

Jacques Prévert / André Minvielle--

Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
Hommes des pays loins
Cobayes des colonies
Doux petits musiciens
Soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint Ouen
Apatrides d'Aubervilliers

Brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
Ebullissants des bêtes trouvées mortes sur pied
Au beau milieu des rues
Tunisiens de Grenelle
Embauchés, débauchés
Manœuvres désœuvrés
Polaks du Marais et du Temple des rosiers

Cordonniers de Cordoue
Soutiers de Barcelone
Pêcheurs des Baléares et du cap Finistère
Rescapés de Franco
Et déportés de France et de Navarre
Pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
La liberté des autres

Esclaves noirs de Fréjus
Tirillés et parqués, au bord d'une petite mer
Où peu vous vous baigniez
Esclaves noirs de Fréjus
Qui évoquiez chaque soir
Dans des locaux disciplinaires
Avec une vieille boîte à cigare
Et quelques bouts de fils de fer
Tous les échos de vos villages
Tous les oiseaux de vos forêts
Et ne venez dans la capitale que pour fêter au pas cadencé
La prise de la Bastille le quatorze Juillet

Enfants du Sénégal
Dépatriés expatriés, et naturalisés
Enfants indochinois
Jongleurs aux innocents couteaux
Qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
De jolis dragons d'or faits de papier plié
Enfants trop tôt grandis et si vite en allés
Qui dormez aujourd'hui
De retour au pays, le visage dans la terre
Et des bombes incendiaires labourant vos rizières

On vous a renvoyé la monnaie de vos papiers dorés
On vous a retourné vos petits couteaux dans le dos



Etranges Etrangers

Vous êtes de la ville, vous
êtes de sa vie
Même si mal en vivez,
même si vous en mourrez

Violences d'extrême-droite à Poitiers

« Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde » (Bertold BRECHT).

Les violences impliquant des militants d'extrême droite se multiplient sur tout le territoire. Loin d'être des phénomènes isolés ; ces menaces de morts, tags et injures racistes et autres tentatives de ratonnades, comme à Romans sur Isère, montrent une extrême droite décomplexée qui de la parole aux actes prétend défendre une France éternelle menacée par « l'invasion des flux migratoires », « l'ensauvagement » d'une partie de la société et entend mener une guerre civile au nom du « choc des civilisations » contre nos compatriotes notamment musulmans.

Ces faits ignobles sont rendus hélas possibles par les discours haineux d'une partie des médias possédés par le milliardaire BOLLORE.



Ainsi à Poitiers plusieurs jeunes militants de gauche ont été agressés chez eux par de nervis de l'Action Française vieux groupe « royaliste » qui s'était illustré avant guerre par la virulence de ses campagnes anti-sémites. Prévenue la police en a placé plusieurs en garde à vue mais le procureur n'a pas jugé utile de les poursuivre...

A l'initiative du CAPE (Comité Antifasciste de Poitiers et environs) de nombreuses associations de défense des droits de l'Homme, syndicats, partis ont appelé à un rassemblement samedi 16 décembre sur le Marché Notre Dame. Près de 200 personnes ont manifesté leur opposition aux idées et violences d'extrême-droite.

CONCLUSION : le pire n'est pas encore là mais il peut arriver. La CGT au nom de ses valeurs et forte de son histoire prendra toute sa place dans ce nécessaire combat.

Elle le mènera tant au nom de la morale et du droit qu'au nom de la défense des intérêts du monde du travail.

LE LIVRET A au service des entreprises de défense !

Incroyable mais vrai, à la suite d'un amendement déposé par des parlementaires au budget 2024, le gouvernement a autorisé les banques à piocher dans 40% des encours qu'elles administrent en vue de financer les entreprises de défense.

C'est là un sérieux coup de canif dans le financement du logement social auquel sert traditionnellement le livret A. Surtout au moment où la construction de logements et notamment de logements sociaux n'a jamais été aussi faible et que les associations alertent sur une explosion de la crise du logement.

Rappelons que la loi de programmation militaire prévoit un budget de 400 milliards sur 5 ans à rapporter aux 10 milliards de déficit de financement des retraites annoncés par Macron pour « justifier » le passage à 64 ans de l'âge de départ.

NON à l'augmentation des factures d'ENERGIE en 2024 !

Tout augmente sauf les salaires et les pensions et les prix de l'énergie deviennent insupportables. Après une hausse des tarifs de l'électricité de 25% en 2023, le gouvernement annonce une nouvelle augmentation de 10% en février 2024.

Depuis 2007 le prix de l'électricité a doublé, dans le même temps EDF et Engie ont versé 67 milliards d'euros de dividendes.

Chaque année 145.000 foyers sont privés d'électricité pour cause de factures impayées, 13 millions de personnes

se trouvent en situation de précarité énergétique.

On assiste à un véritable hold-up sur le travail et les richesses produites : les prix de l'électricité augmentent, les profits augmentent, mais la population voit ses factures d'énergie s'envoler.

Exigeons ensemble le blocage des prix de l'électricité et de l'énergie en général et le retour à des tarifs vraiment régulés dans le cadre d'un grand service public de l'Énergie

Chute historique de la consommation alimentaire

Moins de viande, moins de poisson...Les Français subissent l'inflation au point de devoir réduire la qualité et la quantité de leur panier alimentaire. Une situation d'autant plus inquiétante qu'elle semble s'inscrire dans la durée. Du jamais vu depuis le recensement de ces données par l'INSEE dans les années 80. De plus la France est le pays où les prix ont le plus augmenté depuis janvier 2023.

Selon le baromètre NielsenQ paru à la mi-novembre, elle fait partie des pires pays européens en la matière. Les salaires et nos pensions n'augmentent pas aussi rapidement que les prix ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat qui aggrave la pauvreté sur le territoire. D'où les appels au don des associations de précarité alimentaire qui n'arrivent plus à répondre à la demande.

Une autre étude de Cways/fondation Nestlé/France publiée le 16 novembre est venue enfoncer le

clou : 37% des français se déclareraient en insécurité alimentaire en 2023 contre 11% en 2015 ! Les jeunes, les femmes, les personnes seules, les familles monoparentales sont touchées.

Frappés par l'inflation, les ménages privilégient les produits 1er prix, réduisent les quantités et éliminent les aliments comme le poisson et la viande pour s'orienter vers les féculents ou les conserves résumés dans Challenges, P.Hébel (CWAYS) spécialiste des comportements alimentaires

Cette dé-consommation subie, repose en grande partie sur les plus pauvres dont de nombreux retraités, 42% seraient contraints de sauter un repas. Or la sobriété sans égalité, c'est l'austérité pour les plus pauvres, écrit l'économiste M. Combes dans une tribune.

Article paru dans le journal des retraités Cgt de Hte Marne)

Augmenter le Smic, c'est nécessaire et c'est maintenant !

Déclaration de la CGT à la Commission nationale de médiation collective relative à la revalorisation du Smic

Elle est consultable sur le site de la CGT à l'adresse :

[Cliquer sur ce lien](#)

En voici les points forts :

L'urgence est à une augmentation significative du Smic et de l'ensemble des salaires.

Ainsi la CGT propose que la revalorisation automatique intervienne dès lors que l'inflation atteint 1% (au lieu de 2% actuellement).

Il est également nécessaire de remettre en place **l'échelle mobile des salaires** (pour permettre l'indexation sur le Smic et les prix) ou, à tout le moins, supprimer les clauses légales qui interdisent d'utiliser ce dispositif dans les entreprises et les branches.

La CGT propose ainsi la création d'un Conseil d'orientation des salaires (COS) sur un modèle inspiré du Conseil d'orientation des retraites (COR).

Pour la CGT, le Smic doit être immédiatement porté à 2.000 euros bruts pour un temps plein.

La lutte paie

Une augmentation de salaire de 25%, 68% pour les débuts de carrière et même 150% pour les intérimaires, un Président de la République obligé de venir soutenir des salarié·e·s à la porte de l'entreprise cela ne se passe pas en France, ce n'est pas Macron non plus.

Non, c'est le résultat de la grève massive des 45.000 ouvriers américains menée par leur syndicat IAW faisant plier les trois grands constructeurs (Ford, Général Motors et Stellantis-Peugeot). Une grève massive et populaire au point de pousser Joe Biden à les soutenir.

Cette victoire résonne dans un contexte où les USA connaissent une série de mouvements sociaux comme les scénaristes et acteurs d'Hollywood, les livreurs UPS, les employé·e·s d'Amazon ou des casinos de Las Vegas.



Cette vague de mobilisations est d'autant plus remarquable que les législations de ce pays sont autant d'obstacles à l'organisation des salarié·e·s dans les entreprises. Pour une fois l'exemple doit venir des USA !

La loi réformant les retraites (principalement le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite) a été promulguée le 14 avril 2023 pour rentrer en application le 1er septembre 2023. Malgré 14 journées d'action dans l'unité syndicale, malgré son rejet massif par la très grande majorité de la population, le gouvernement est donc passé en force au Parlement à coup de 49,3 et de 47-1.

Les semaines suivantes le Président et sa première Ministre, en gage de dialogue, ont programmé la conférence sociale du 16 octobre 2023 dont rien n'est sorti ou presque (promesses de refondre l'index de l'égalité professionnelle, création d'un Haut Conseil des rémunérations et ouverture d'une concertation sur le congé parental)

Ensuite le Gouvernement a adressé le 1er août 2023 aux partenaires sociaux une lettre de strict cadrage pour la négociation de la nouvelle convention de l'assurance chômage. La CGT et la CFE-CGC ont refusé de signer l'accord finalement conclu le 10 novembre entre les autres organisations syndicales et les organisations patronales. Cet accord prévoit une baisse de 0,05 % des cotisations patronales, la réduction de 6 à 5 mois de travail dans les derniers 24 mois pour bénéficier d'une indemnisation pour les primo demandeurs d'emploi et l'engagement d'une ouverture de négociations sur l'indemnisation des seniors au chômage consécutivement à la réforme des retraites. Mais pour le gouvernement cet accord ne va pas assez loin dans la baisse des droits des chômeurs. Il a refusé de l'accepter.

Ces faits récents montrent le vide des discours présidentiel et gouvernemental sur le dialogue social. Malgré ses engagements sur « l'apaisement », le dialogue ne vaut que si le résultat est conforme à leurs exigences et à celles du patronat. Il confirme encore et toujours le profond mépris des salariés, des organisations syndicales ainsi que des institutions représentatives du personnel (IRP) dans les entreprises.

Les droits des salarié.e.s, une lutte de longue haleine...

En regardant dans le rétroviseur nous voyons dans un premier temps les progrès des droits sociaux et plus récemment les reculs de la Loi en ce domaine.

La loi Le Chapelier de 1791 interdisant les coalitions et les grèves a été abrogée en 1884 après la dépénalisation du droit de grève en 1864.

Le Front populaire de 1936 a institué les délégués du personnel supprimés par le régime collaborationniste de Vichy (Travail, Famille, Patrie) et les nazis, avec l'interdiction des syndicats et du droit de grève via la « Charte du travail ».

Ces instances et droits ont été rétablis à la Libération. Les Comités d'entreprise comme la Sécurité sociale ont été créés conformément au programme du CNR (Conseil National de la Résistance) auquel la CGT participait activement.

La généralisation des conventions collectives date de 1950 et la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise fait suite à la grande grève de 1968. Les CHSCT sont créés en 1982 dans les établissements de plus de 50 salariés.

... aujourd'hui remis en cause

Ensuite la régression a commencé avec la « loi El Khomri » du 8 août 2016 qui a remis en cause le principe de faveur (jusqu' alors un accord d'entreprise ne pouvait être que plus favorable à la convention collective ce qui n'est plus le cas)

Puis les « ordonnances Macron » du 1er janvier 2018 ont supprimé les Délégués du personnel et les Comités d'entreprise (et par voie de conséquence la suppression des CHSCT) pour les fusionner en une seule institution, le CSE (conseil social et économique). Le nombre des représentants du personnel a ainsi été réduit drastiquement dans les entreprises. Les CHSCT qui étaient obligatoires dans les établissements plus de 50 salariés sont remplacés par une possible commission (CSSCT: commission santé, sécurité et conditions de travail) dans les entreprises de plus de 300 salariés qui n'a plus la personnalité civile qu'avaient les CHSCT et ils ne peuvent donc plus initier de droit d'alerte notamment sur les risques psycho-sociaux (RPS) comme cela était fréquemment le cas avant.

Ces réformes rendent beaucoup plus difficile tout le travail de proximité entre les représentants du personnel et les salariés. Le patronat se frotte les mains et ce d'autant que dans le même temps la répression syndicale et des mouvements sociaux s'accélère.

Pour nous à la CGT, les formules creuses sur le dialogue social ne peuvent masquer la réalité. C'est pourquoi nous pensons utile de rappeler l'importance du rôle des organisations syndicales et de leurs représentants. Il y va de l'amélioration de nos vies et de l'avenir de nos enfants.

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL

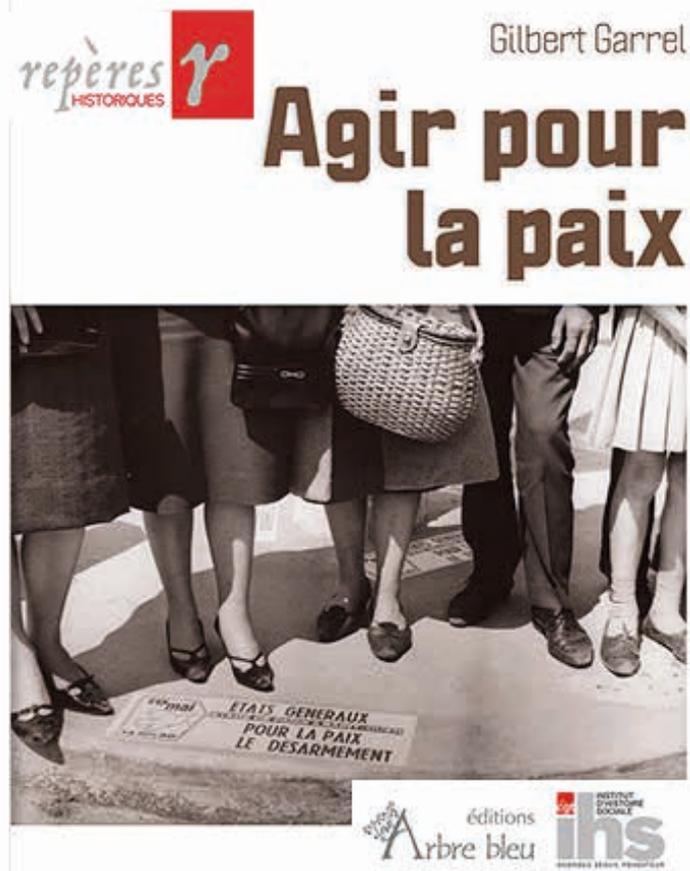




Agir pour la paix

de Gilbert Garrel

Gilbert Garrel est syndicaliste, secrétaire général de la Fédération des cheminots (2010-2017). Il est président de l'IHS CGT.



Sur une période longue, une approche globale des positionnements du mouvement ouvrier et particulièrement de la CGT peut conduire à affirmer comme une évidence que le syndicalisme est pour la paix. Pourtant, cette question a fait l'objet de controverses dans l'histoire du syndicalisme et a même parfois contribué à sa division.

Comment le mouvement syndical — particulièrement la CGT — a-t-il réussi à concilier ses aspirations à la paix, à la solidarité internationale et son rapport à la nation? Si les militants syndicaux sont pour la paix, sont-ils pour n'importe quelle paix? Toutes les guerres sont-elles jugées injustes? Si le syndicalisme est pour la paix, quelle place occupe-t-elle dans son activité?

Autant de thèmes auxquels Gilbert Garrel apporte un précieux éclairage dans ce livre qui dresse un large panorama (de la fin du xix^e siècle jusqu'à aujourd'hui)..

Une terre commune

de Cédric Herrou

Note de lecture rédigée par Thierry Zehnder

J'ai lu « Change ton monde » de Cédric Herrou, et je le conseille sans hésitation! Cet agriculteur de La vallée de La Roya est devenu militant « malgré lui » en accueillant des exilés venus d'Italie par la montagne.

Je dis malgré lui parce qu'il commence son action simplement, car il ne supporte plus l'injustice qui mène ces gens sur les routes, il n'y a pas à ce moment-là de calcul, de réflexion politique au sens habituel où on l'entend.

Des dizaines de gardes à vue, plusieurs condamnations n'ont pas réussi à le faire taire. Elles lui ont ouvert les yeux en revanche sur les méthodes policières et judiciaires de la France d'aujourd'hui. Son histoire met en lumière la violence que provoque la dérive autoritaire d'un État devenu policier, qui enfreint ses propres lois ! Nous, militants syndicaux, devons lire ce livre, car il nous conforte sur la nécessité d'organiser les luttes de manière collective, en effet, s'il démarre cette aventure seul, Cédric Herrou s'appuiera rapidement sur un collectif.

Mais nous devons le lire aussi, et surtout devrais-je dire, car il nous questionne également sur nos méthodes, sur le concept de désobéissance civile, sur la différence entre légitimité et légalité, sur la lourdeur que peuvent avoir parfois nos organisations, sur nos peurs !

Il faut le lire aussi pour se faire du bien: grâce à sa ténacité, son courage (et ceux des personnes qui l'entourent). il a permis que, in fine, le Conseil constitutionnel consacre la Fraternité comme principe constitutionnel, le 6 juillet 2018.

il nous met une grande claque dans la gueule, mais il nous permet aussi de garder espoir, car il montre bien qu'une cause juste, même défendue de manière illégale, reste une cause juste et qu'on peut gagner.

« Une terre commune » de Cédric Herrou, éditions du Seuil, janvier 2023, 72 p., 4,50 euros.

